



DATE DE PUBLICATION : 24 janvier 2025

Le directeur départemental dans la Vienne

Délégation de signature donnée par le directeur départemental dans la Vienne au chef du service des Particuliers à la succursale de Poitiers

Vu la délégation de signature donnée par M. Hervé GONSARD, directeur général des Services à l'économie et du Réseau, à Mme Marie-Agnès DE CHERADE DE MONTBRON, directrice régionale en Nouvelle-Aquitaine le 2 octobre 2023.

Vu la délégation de signature donnée par Mme Marie-Agnès DE CHERADE DE MONTBRON, directrice régionale en Nouvelle-Aquitaine, à M. Jean-Marc LABORIE, directeur départemental dans la Vienne, le 20 janvier 2025.

Délégation permanente est donnée à Mme Véronique BORDES, Chef du service des Particuliers à la succursale de Poitiers et, en cas d'absence ou d'empêchement à Mme Gwenaëlle GENSE, adjointe au chef du département des Particuliers à la succursale de Poitiers à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice des activités de la succursale de Poitiers.

Fait à Poitiers,
Le 20 janvier 2025

Jean-Marc LABORIE